

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel: 5517 700 Fax: 5511299  
Website: [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

SC12477

**CONSEIL EXÉCUTIF**

**Vingt-cinquième session ordinaire**

**20-24 juin 2014**

**Malabo (Guinée équatoriale)**

**EX.CL/836(XXV)**

Original : anglais

**RAPPORT DE LA SEPTIEME REUNION ANNUELLE CONJOINTE  
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'ECONOMIE ET DES  
FINANCES DE L'UA ET DE LA CONFERENCE DES MINISTRES  
AFRICAINS DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION ET DU  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMISSION  
ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (CEA),  
27-30 MARS 2014, ABUJA (NIGERIA)**

**RAPPORT DE LA SEPTIEME REUNION ANNUELLE CONJOINTE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DE L'UA ET DE LA CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (CEA), 27-30 MARS 2014, ABUJA (NIGERIA)**

## **Introduction**

1. La septième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'Économie et des Finances de l'Union africaine (UA), et de la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a eu lieu à Abuja, au Nigeria, les 29 et 30 mars 2014. Le thème de la conférence était le suivant « L'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique ». La Conférence a également examiné des questions spécifiques, dont les conclusions de la « Réunion extraordinaire du Groupe d'experts de la Conférence des ministres de l'Économie et des Finances » et le « Mécanisme proposé sur les sources alternatives de financement de l'Union africaine ».

2. Ce rapport fournit, dans la section A, la liste de présence et dans la section B les conclusions des consultations menées sur l'élection du Bureau de la Conférence. L'ordre du jour et le programme de travail tels qu'adoptés, sont présentés à la section C. Les délibérations sur le thème de la Conférence sont résumées dans la section D. Cette section présente également les conclusions des travaux sur le rapport, les principales recommandations de la réunion du Comité d'experts qui a précédé la réunion des ministres, ainsi que la Déclaration et les résolutions des ministres. Les discussions sur les sources alternatives de financement de l'Union africaine sont présentées à la section E.

### **A. Participation**

3. Cette réunion a vu la participation des représentants des États membres suivants : l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, l'Égypte, la Guinée équatoriale, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Lesotho, le Liberia, la Libye, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Maroc, Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Léone, le Soudan du Sud, le Soudan, le Swaziland, le Tchad, le Togo, la Tunisie, la Zambie et le Zimbabwe.

4. Les Communautés économiques régionales suivantes étaient représentées : Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ; Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA), Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD), Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union du Maghreb arabe (UMA).

5. Les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies étaient représentés, notamment : l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation maritime internationale (OMI), le

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, le Bureau des commissions régionales à New York, le Programme de développement des Nations Unies (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme (HCDH), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

6. Les États membres de l'Organisation des Nations Unies dont l'Australie, la France, la Suisse et les États-Unis d'Amérique étaient représentés.

7. Étaient également présents la Banque africaine de développement (BAD), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque centrale du Nigéria (CBN), la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG), la Banque mondiale et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

8. Les observateurs des organisations suivantes étaient présents : Fondation africaine pour le renforcement des capacités (ACBF), Centre africain pour l'application de la météorologie au développement, la santé, le développement social et humain de l'Afrique (Afri-Dev), Action Aid International, GAVI Alliance, Union panafricaine des postes, Ligue des États arabes, African Monitor, Recherche sur la santé et les populations africaines, Capacité africaine de gestion des risques, Forum africain et réseau sur la dette et le développement (AFRODAD), East Africa Tax and Governance Network, Développement agricole de l'Afrique, Agence de la statistique de la Namibie, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), OXFAM International, Pharmaceutical Manufacturers Groups, Save the Children International, Université de Stellenbosch, Département pour le développement international (DFID), Zenith Bank, Chambre panafricaine de commerce et d'industrie, et Africa Business Round Table.

## **B. Élection du Bureau**

9. Le Bureau de la Conférence a été restructuré ainsi que suit :

Président :	Nigeria
Premier Vice-président :	Mauritanie

Deuxième vice-président : Malawi  
Troisième Vice-président : Guinée équatoriale  
Rapporteur : République-Unie de Tanzanie

### **C. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**

10. L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par la Conférence :

1. Ouverture de la Conférence ;
2. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail ;
3. Table ronde de haut niveau 1 : Concertation politique ministérielle sur le thème de la Conférence « L'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique ».
4. Table ronde de haut niveau 2 : Innovations et transfert de technologie au service du renforcement de la productivité et de la compétitivité ;
5. Session spéciale : proposition de mécanisme sur les sources alternatives de financement de l'Union africaine ;
6. Table ronde de haut niveau 3 : Capacités et institutions pour le développement industriel : le rôle des secteurs public et privé ;
7. Table ronde de haut niveau 4 : L'industrialisation au service de la croissance inclusive et de la création d'emplois ;
8. Présentation du rapport du Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites ;
9. séance d'information sur la Capacité de gestion des risques en Afrique ;
10. Lancement du *Rapport économique sur l'Afrique 2014* ;
11. Présentation du Communiqué du Groupe des gouverneurs des banques centrales africaines ;
12. Examen du rapport et principales recommandations de la réunion du Comité d'experts ;
13. Examen et adoption du projet de Déclaration ministérielle et les projets de résolutions ;
14. Questions diverses ; et
15. Fin de la Conférence.

### **D. Compte rendu des travaux**

#### ***Ouverture de la Conférence***

11. La Conférence a été ouverte par S.E. M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria, qui a prononcé le discours introductif sur le thème de la Conférence. Des allocutions liminaires ont été prononcées par S.E. M. Albert Mabri Toikeusse, Président du Bureau sortant de la Conférence et Ministre de la Planification et du Développement de la Côte d'Ivoire, M. Pierre Moscovici, Ministre de l'Économie et des Finances en France, S.E. Dr Carlos Lopes, Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, et S.E. Dr Nkosazana Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine (Commission de l'UA). S.E. Dr Ellen Johnson Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, a également présenté « la Position africaine commune sur l'Agenda de développement post-2015 ».

12. Dans son discours d'ouverture, S.E. M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigeria, a souhaité une chaleureuse bienvenue à tous les participants. Il a souligné que le thème de la Conférence « **L'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique** » est d'une grande importance pour l'Afrique. Ce thème a coïncidé avec le **Programme de transformation**, un programme en cours particulièrement au Nigéria et qui relève de la politique du renouveau national. Il a déclaré que la transformation structurelle des économies africaines devrait demeurer une priorité essentielle. Pour combler le fossé de la pauvreté, l'industrialisation est capitale pour la transformation. Il a noté que les économies africaines depuis les difficiles années 80 et 90 ont fait du chemin. Au cours de cette période, la plupart des économies ont été accablées par l'inflation et aux prises avec des dettes extérieures élevées. La croissance globale du PIB des économies africaines, estimée à environ 2% par an, était faible.

13. Il a cependant relevé que le continent avait passé cette étape. En effet, au cours de la dernière décennie, les économies africaines ont évolué à un taux moyen d'environ 5% par an, soit presque le double du taux de croissance de l'économie mondiale. Autre fait encourageant, le continent a enregistré le deuxième taux de croissance le plus élevé dans le monde après l'Asie du Sud-Est.

14. Il a indiqué par ailleurs que le thème de cette conférence souligne la nécessité de mettre l'accent sur l'industrialisation, véritable pilier de notre transformation structurelle. Dans ce sens, l'impact des secteurs industriels à la croissance et au développement économique de la Corée, de Taiwan, de la Malaisie et du Brésil a été cité en exemple.

15. Il a relevé que les plans d'industrialisation de l'Afrique ne sauraient être effectifs sans les infrastructures adéquates. Il a noté que l'ensemble du continent africain ne fournit actuellement que 2% de la production mondiale d'électricité. En ce qui concerne les infrastructures de transport, les liaisons routières entre les villes africaines ne sont pas toujours dans le meilleur état possible, et la qualité de liaisons de transport entre les pays devrait également être améliorée.

16. Il a conclu en soulignant que l'industrialisation de l'Afrique devrait dorénavant demeurer l'objectif majeur. Il s'est dit convaincu de la réussite, si les pouvoirs publics et le secteur privé travaillent de concert pour atteindre cet objectif commun.

17. Pour sa part, la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Dr Nkosazana Dlamini Zuma, a souhaité une bienvenue chaleureuse à tous les participants et a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple de la République fédérale du Nigeria pour l'hospitalité accordée à toutes les délégations depuis leur arrivée à Abuja. Elle a indiqué que le thème de la conférence abordera trois questions essentielles pour l'avenir de l'Afrique, à savoir : l'industrialisation, la mobilisation des ressources domestiques et le rôle des institutions financières et monétaires africaines dans le processus d'intégration.

18. Elle a rappelé qu'il y a quatorze ans, lors des travaux qui ont mené à la Déclaration du Millénaire et des Objectifs de développement, le continent était considéré comme le « défi du développement du 21<sup>ème</sup> siècle » et une marque sur la conscience de l'humanité. Quatorze ans plus tard, l'Afrique est la deuxième région la plus active du monde, et le foyer de six des économies les plus dynamiques du

monde. De ce fait, l'Afrique n'est plus le défi du développement du 21<sup>ème</sup> siècle, mais au contraire l'occasion de développement du 21<sup>ème</sup> siècle.

19. Elle a également rappelé qu'il y a un an, la Conférence qui s'est tenue à Abidjan avait relevé que la nécessité d'industrialiser l'Afrique ne relève que du bon sens et que l'Afrique se devrait de « concevoir un cadre de développement industriel complet, inclusif et transformatif, en vue d'accélérer et d'accroître la valeur ajoutée de la production locale, la jonction entre le secteur des produits de base et d'autres secteurs économiques. Elle a indiqué que les travaux de la conférence devraient pousser ce bon sens beaucoup plus loin et évaluer la consolidation d'initiatives et de secteurs d'industrialisation naissants. Elle a ajouté que ce faisant, la Conférence devrait examiner les secteurs agroalimentaires dans tous les pays pour le cacao, le café et d'autres produits agricoles en Côte d'Ivoire, le Ghana et l'Éthiopie, les secteurs des TIC au Rwanda et au Kenya, les industries du textile et de la mode en Afrique de l'Ouest, centrale et australe, le tourisme et les économies bleues des Seychelles et du Sénégal, de Maurice et de Madagascar ; l'industrie de la pêche dans le golfe de Guinée, et le travail effectué sur la politique forestière par des institutions comme la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC).

20. Elle a rappelé que cette évaluation devrait également vérifier les bonnes pratiques en matière d'instruments de politiques industrielles et commerciales - telles que l'exigence de contenu local que le Ghana a introduit dans ses industries de pétrole et de gaz, les exigences de la politique monétaire pour l'industrialisation et la croissance débattues par les banques centrales africaines, les activités des différents conseils nationaux chargés de la promotion des exportations et de l'investissement, la mise en œuvre de la Vision minière africaine et l'impact des partenariats commerciaux sur l'industrialisation et le commerce intra-africain.

21. La Présidente a conclu son intervention en reconnaissant le rôle joué par le Ministre de l'Économie et des Finances de la République fédérale du Nigeria, le Dr Ngozi Okonjo-Iweala, présidente de la Conférence et par le Ministre de l'Économie et des Finances de la Côte d'Ivoire, M. Albert Mabri Toikeusse, président sortant. Elle a également remercié les experts et le personnel, qui ont diligemment travaillé dans le cadre des préparatifs à la Conférence, et a salué la présence du Dr Mayaki, Directeur exécutif de l'Agence du NEPAD. Elle a conclu en souhaitant un bon déroulement des travaux.

### **Débats sur le thème de la Conférence**

22. Ce thème a été abordé sous l'angle d'une concertation politique ministérielle sur le thème et trois sessions plénières ont été organisées à cet effet : a) Innovation et transfert de technologie au service du renforcement de la productivité et de la compétitivité ; b) Capacités et institutions pour le développement industriel : rôle des secteurs public et privé ; et c) l'industrialisation au service de la croissance inclusive et la création d'emplois.

**a) Concertation politique ministérielle sur le thème de la Conférence :  
« L'industrialisation au service du développement inclusif et de la  
transformation en Afrique ».**

23. La session de concertation politique ministérielle sur le thème de la Conférence a été coordonnée par M. Omar Ben Yedder, éditeur et Directeur général du groupe IC Publications.

24. M. Carlos Lopes, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA a rappelé que les efforts fournis dans les années 70 dans le sens de l'industrialisation n'étaient pas inadéquats, mais n'ont pas persisté comme l'ont révélé les chocs pétroliers et l'attitude statique vis-à-vis de la production. Il a ajouté que la différence aujourd'hui, relativement à la quête de l'industrialisation en Afrique, réside dans l'augmentation de la consommation intérieure, un environnement économique plus attrayant, des indicateurs positifs dans les économies et le fait que l'Afrique est considérée par le reste du monde comme un pôle de croissance.

25. M. Lopes a en outre indiqué que l'Afrique avait le potentiel nécessaire pour entrer dans la chaîne de valeur mondiale, si elle adoptait de bons choix politiques. Étant donné que le marché mondial est un environnement très concurrentiel, l'Afrique devrait faire preuve de flexibilité, d'innovation et de sagesse pour tirer profit de ses opportunités. Il a également cité comme exemple les zones économiques spéciales et les cadres réglementaires pour faire bouger les choses. Les discussions sur l'intégration régionale sont souvent menées, mais il est nécessaire d'avoir des chefs de file, des villes spécifiques, des ports, un pays, etc., en fonction de la chaîne de production impliquée dans le processus. Il a également souligné la nécessité d'avoir des centres d'innovation ou de capacité technologique à l'échelle continentale. Il a également proposé que certaines zones ou régions soient la cible d'un vaste investissement continental, afin de propulser le reste du continent, ce qui est également nécessaire dans le domaine du dividende démographique.

26. Il a ajouté que l'histoire a montré qu'aucun pays ne s'est industrialisé sans, au préalable, avoir pris des dispositions pour assurer un certain degré de protection. La nécessité pour les pays africains de mieux négocier dans les tractations commerciales passe par une meilleure compréhension de toute la chaîne et des implications, afin de saisir toutes les possibilités en proposant des politiques d'appui. Il a souligné le fait que l'avantage comparatif de l'Afrique réside dans sa volonté politique et non pas dans ses ressources naturelles.

27. S.E. M. Abdoulaye Balde, Ministre de la Planification du Sénégal a souligné qu'il n'existe pas de pays qui puisse se développer sans l'exportation de produits manufacturés. Il a affirmé que pour que l'Afrique s'industrialise, il est important de développer certains secteurs vers l'exportation, y compris l'assemblage de véhicules, le secteur textile, etc., dans une zone franche industrielle. Il a noté que la formation et le renforcement des capacités seraient nécessaires pour développer le secteur de l'industrie manufacturière. Il a également relevé qu'il est nécessaire de sensibiliser les dirigeants afin de faciliter une meilleure compréhension des liens entre l'industrialisation et la transformation structurelle et le développement.

28. M. Li Yong, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a souligné la nécessité de développer le secteur de l'énergie. Il s'agit d'un secteur très important, rattaché à l'industrialisation, et couvrant un large éventail d'éléments. Il a indiqué que l'ONUDI travaille sur le développement inclusif et industriel durable, ce qui constitue un nouveau mandat dans le cadre de l'appui que fournit l'organisation à ses États membres. Il a rappelé que l'industrialisation est l'épine dorsale de la transformation de toute économie et que « l'Agenda de développement 2063 » de l'Union africaine est également fondé sur l'industrialisation. Il a mis en exergue la relation qui existe entre le changement climatique, l'industrialisation et l'énergie. Il a également relevé la nécessité de générer de la richesse, des revenus et des emplois.

29. Mme Ngozi Okonjo-Iweala, Ministre de l'Économie et des Finances du Nigeria a déclaré que les pays européens ont plus de deux cents ans d'évolution et d'affermissement, alors que l'Afrique n'a pas disposé de ce temps. Elle a indiqué que les plus grands pays africains devraient jouer un rôle dans la conduite des projets d'intégration régionale, car ils disposent du plus grand nombre de consommateurs. Elle a souligné la nécessité de renforcer l'environnement macroéconomique et politique pour garantir l'effectivité de l'industrialisation. Elle a noté que l'Afrique s'était quelque peu stabilisée et que le Nigeria avançait résolument vers l'industrialisation. À cet égard, le gouvernement avait pris des mesures pour l'établissement d'un environnement favorable au développement des PME. En outre, le gouvernement mettait en œuvre une politique de substitution des importations et de production en vue de l'exportation.

30. S.E. M. Alcides Safeca, Secrétaire d'État chargé du budget au Ministère des Finances de l'Angola, a présenté la stratégie de politique industrielle de l'Angola. Il a affirmé que la mise en œuvre de celle-ci passait par la réhabilitation des infrastructures, étape nécessaire après des années de guerre. Il a noté que les déficits énergétiques dans son pays sont réels et que la construction d'une centrale hydroélectrique contribuerait à développer davantage le secteur industriel. Il a souligné la nécessité d'encourager les PME, notamment en améliorant les conditions de financement, de garantie pour les prêts, de lignes de crédit, etc. Il a informé les participants que l'Angola entend également investir dans des secteurs autres que le pétrole et la métallurgie.

## **Discussion**

31. Dans la discussion qui a suivi, les participants ont souligné que l'industrialisation de l'Afrique devrait être fondée sur les domaines où le continent a un avantage comparatif. Dans l'optique de parvenir à une industrialisation efficace, il serait nécessaire d'établir des plates-formes de transport et logistiques dans les régions pour améliorer la compétitivité, d'élaborer des politiques intelligentes et alertes qui impliquent le secteur privé, de veiller à ce que l'éducation et la formation répondent aux principales exigences en termes de capacités institutionnelles en ressources humaines.



## Recommandations

Les pays devraient :

- maintenir les partenariats public-privé dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques ;
- accélérer le processus d'intégration régionale, particulièrement dans le domaine du développement des infrastructures ;
- développer le capital humain pour garantir l'inclusion.

### b) **L'innovation et le transfert de technologies au service du renforcement de la productivité et de la compétitivité**

32. La session sur l'Innovation et transfert de technologies au service du renforcement de la productivité et de la compétitivité était animée par Mme Yvonne Okwara, présentatrice et productrice, KTN.

33. M. Justin Yifu Lin, Doyen honoraire de l'École nationale de développement à l'Université de Pékin, a affirmé que le déficit infrastructurel en Afrique devrait être comblé par les États. Il a également déclaré qu'il serait nécessaire de créer et de localiser un environnement d'affaires viable, ce qui fait le secret des économies asiatiques. Il a souligné la nécessité pour l'État de s'engager dans le prolongement technologique en faveur des agriculteurs pour assurer aussi bien la productivité que la compétitivité.

34. M. Bashir Yuguda, Ministre de la Commission nationale de planification du Nigéria a noté que le recours à la technologie est la voie par excellence du développement. Cependant, les pays africains devraient changer la manière dont ils **gèrent les technologies, se détacher de la vision à court terme pour se tourner vers une vision à long terme, mais aussi investir collectivement dans la recherche et l'innovation.** Au Nigeria par exemple, la chaîne de valeur du manioc a été élaborée grâce à la technologie. La technologie a également été utilisée dans la production de semences de haute qualité.

35. M. Michel Sidibe, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Directeur exécutif de l'ONUSIDA a indiqué que la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'APD est vitale pour le développement de l'Afrique. Il a noté que cela pourrait être réalisé en augmentant la production locale par l'utilisation de différentes plates-formes telles que la nouvelle plate-forme de l'UA qui crée des centres d'excellence qui contribueront à produire des médicaments contre le VIH et le sida sur le continent. Il a également relevé qu'il est important de veiller à garantir les droits de brevets d'Africains.

36. Mme Mariam Nour, Ministre de l'Économie, de la Planification et de la Coopération internationale du Tchad a souligné la nécessité de faire des investissements prudents dans l'agriculture et de développer une technologie simple pour produire ce dont nous avons besoin. Elle a fait remarquer l'importance de l'intégration régionale dans le développement des secteurs de la santé et de l'éducation sur le continent. Le transfert technologique serait bénéfique à l'Afrique s'il

est fait de manière durable, notamment quand il intervient dans les secteurs où les pays ont un avantage concurrentiel. Par conséquent, dans les pays africains, le transfert de technologie devrait se produire dans les secteurs à forte intensité de ressources, mais aussi dans les industries de main-d'œuvre. Cependant, cela devrait être fait de manière à créer et protéger les emplois afin de faciliter le transfert de technologie et de contribuer à la croissance inclusive. Pour ce faire, les pays africains devraient investir dans la formation de la jeunesse africaine en technologie et en mathématiques et relever les défis liés au manque d'attention adéquate pour la recherche. Elle a conclu en appelant à la participation du secteur privé à la coopération sud-sud pour la création d'emplois.

37. M. Donald Kaberuka, Président de la Banque africaine de développement a mis en évidence la faiblesse de la recherche sur le continent. Toutefois, il a souligné que l'Afrique regorge de potentiels qui devraient être mis à profit. Il a noté le fait que certains Africains ont développé des technologies qui pourraient être brevetées, mais qui ne font pas de demande d'obtention de brevet. Il a exhorté les gouvernements et le secteur privé à travailler ensemble pour veiller à ce que les technologies développées par les Africains soient brevetées.

38. M. Pravin Gordhan, Ministre des Finances de l'Afrique du Sud, a déclaré que les énergies renouvelables et le développement de l'espace sont nécessaires pour l'essor de l'Afrique. Il a exhorté la Commission de l'UA et la CEA à travailler en vue de la création d'une banque de connaissances pour le partage d'expériences.

## **Discussion**

39. Pendant la discussion qui a suivi, certains pays ont partagé des initiatives nationales telles que le système de subventions en Égypte, qui couvre près de 80 pour cent de la population et consacre un quart du budget aux subventions. Des débats, il ressortait que le développement d'une vision à long terme est très important et qu'il s'agit d'une question de mandat politique, car si tous les pays africains adoptent le Programme d'action 2063, il naîtra une véritable compétitivité entre les pays africains dans le domaine de la production. Cela demande la volonté politique et l'allocation de ressources adéquates.

## **Recommandations**

- convertir le Plan d'action 2063 de l'Afrique en des plans quinquennaux à moyen terme afin de faciliter sa mise œuvre et responsabiliser les nations ;
- mettre sur pied des institutions nationales plus portées vers la collaboration ;
- faire montre de volonté politique et assurer la distribution adéquate des ressources ;
- promouvoir la recherche et le transfert de technologie ;
- établir une véritable collaboration entre l'État, le secteur privé et les ONG ; et

- faire preuve de pragmatisme dans la manifestation de l'esprit d'expérimentation.
- c) **Capacités et institutions pour le développement industriel : rôle des secteurs public et privé**

40. Mme Madeleine Mukamabano, journaliste, a animé la session sur le thème « Capacités et institutions pour le développement industriel : rôle des secteurs public et privé ».

41. Les participants ont discuté de l'inadéquation des capacités des institutions en Afrique et de la nécessité urgente de renforcer les capacités des institutions, de changer de mentalité par rapport au protectionnisme et à l'ouverture, d'adopter un certain degré de protectionnisme et de s'assurer que les produits africains sont compétitifs en termes de qualité et de prix. Ils ont également abordé la question relative aux défis de l'Afrique, à savoir le dumping des produits de l'étranger qui surchargent les marchés africains et de la nécessité pour les gouvernements africains d'examiner les politiques antidumping, du rôle du secteur privé dans l'industrialisation et de la nécessité, pour les gouvernements de mettre en place des politiques plus conséquentes et cohérentes qui attirent le secteur privé.

42. Dr Khaled Hanafi, Ministre de l'Approvisionnement et du Commerce intérieur de la République d'Égypte, s'est appesanti sur l'implication du secteur privé dans le processus d'industrialisation. À cet égard, l'élaboration du budget du gouvernement devrait inclure des éléments financiers attrayants pour le secteur privé, en sens qu'il verra que le gouvernement est davantage favorable à l'industrialisation. Il a indiqué la nécessité de rendre les objectifs du secteur privé compatibles avec les objectifs du gouvernement. Il a noté que le processus d'industrialisation est passé de la gestion d'un processus de production de A à Z, à une gestion de la chaîne de l'ensemble du processus d'approvisionnement, à un processus qui assimile différents secteurs d'activités pour aboutir à des niveaux d'intégration en amont et en aval, a encore préconisé l'approfondissement du secteur industriel. Le processus consiste à rechercher des ressources et des marchés, l'essentiel se résumant à la gestion des intrants et des marchés et à l'adjonction de la valeur ajoutée à la chaîne d'approvisionnement, et à gérer la chaîne de valeur et la chaîne d'approvisionnement de manière à les canaliser vers une production axée vers un certain marché.

43. Mme Sarah Alade, Gouverneur par intérim de la Banque centrale du Nigeria pour sa part, a noté que l'interface entre les secteurs privé et public devrait être basée sur la confiance, la transparence et la reddition de comptes. Elle a également relevé la nécessité de gagner en crédibilité et de développer des politiques cohérentes, quels que soient les changements qui peuvent intervenir au niveau du gouvernement. En outre, elle a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités, assortie de l'engagement politique de servir. Elle a affirmé qu'en matière de capital humain, l'intervention de l'État dans l'investissement est importante et ne devrait pas être laissée entre les mains du secteur privé. Elle a également rappelé la discussion menée dans le cadre de la récente réunion du Groupe des administrateurs de l'IFI sur la nécessité de réexaminer minutieusement la mission des banques centrales, qui a été jusqu'ici d'assurer la stabilité des prix et des finances. Elle a aussi réitéré le fait qu'avant la mondialisation, les banques centrales des pays développés étaient impliquées dans le processus d'industrialisation. Par

conséquent, le mandat actuel des banques centrales africaines ne peut contribuer de manière significative au processus d'industrialisation de l'Afrique. Elle a sollicité l'implication des banques centrales, qui peuvent jouer un rôle de soutien dans le programme d'industrialisation de l'Afrique. Elle a souligné la nécessité de recentrer et de reconstruire les banques publiques abandonnées et les institutions de financement du développement, pour le financement de projets industriels. Enfin, elle a noté que l'intervention de l'État serait nécessaire plutôt que de s'appuyer sur les banques commerciales privées.

44. M. Admassu Tadesse, président de la Banque commerciale et de développement de l'Afrique orientale et australe (PTA Bank), a pour sa part relevé l'importance de la crédibilité et de la cohérence des politiques. Il a ajouté qu'il est clair que l'industrialisation avait été absente des politiques de la plupart des pays africains. Le renforcement des institutions dans le domaine des industries, des associations professionnelles et des mécanismes financiers est requis pour soutenir le développement de la valeur ajoutée. Il a indiqué en outre que, même si le développement et le renforcement des institutions financières étaient importants, il finirait par se poser la question de savoir laquelle des institutions financières serait renforcée afin de répondre à ce nouvel élan. Le renforcement institutionnel est nécessaire dans le domaine du commerce et des relations, mais aussi dans d'autres ministères comme la Justice, qui traite également de l'exécution des contrats, de la facilitation des affaires, de la crédibilité des contrats, etc.

45. Il a souligné l'importance des finances et du type de financement dans l'ensemble du processus d'industrialisation. Le financement des projets industriels nécessite des capitaux à risque plutôt qu'un capital normal obtenu auprès des banques commerciales. Il est nécessaire que les capitaux à risque se penchent sur la question de soutien à l'industrialisation. Ce soutien ne peut être effectif avec un financement normal. De ce fait, une question s'impose : les gouvernements africains et les partenaires peuvent-ils créer ce type de structure ? Il a rappelé que l'importance des banques de développement dans le processus d'industrialisation est une évidence.

46. S.E. M Patrick Chinamasa, Ministre des Finances du Zimbabwe a pour sa part souligné la nécessité d'établir des partenariats entre les secteurs public et privé et a mis en lumière les défis liés à l'accès à des capitaux abordables ainsi qu'à la technologie. Il a relevé que la participation locale est nécessaire pour soutenir l'industrialisation, dans le domaine de la propriété, de la participation et de la gestion, afin d'encourager les flux d'IED. Il a également mentionné le fait que les populations africaines ne recevaient pas assez de capitaux pour l'industrialisation du fait que dans la plupart des pays africains, les épargnes bancaires étaient des dépôts à vue et qu'il était nécessaire de trouver un financement à long terme, comme les fonds souverains. D'où la nécessité de combler l'écart de financement dans cette quête de l'industrialisation de l'Afrique.

47. Le Dr Ibrahim Mayaki, Directeur exécutif du NEPAD a pour sa part noté qu'il n'existe pas d'économie émergente ou développée qui a connu un processus de développement sans l'adoption d'une mesure de protectionnisme. Il a également ajouté que, dans le contexte de l'Afrique, il était nécessaire de renforcer les capacités de compétitivité des blocs régionaux et qu'aucune solution nationale ne constituait une option optimale. Les solutions étaient optimales au niveau régional. Cependant, il a souligné que dans le cadre de sa précédente déclaration,

l'industrialisation dans la zone du franc CFA tel qu'elle se présente actuellement serait extrêmement difficile, vu que la monnaie a été rattachée à l'euro. Il a noté cependant que la CEDEAO est engagée dans un processus de zone monétaire. Il a mentionné en outre que l'industrialisation en Afrique est une question politique, qui exige une conception stratégique du leadership à partir d'où l'expertise peut être mise en œuvre.

## Discussion

48. Pendant la discussion qui a suivi, les participants ont indiqué que le secteur privé devrait être impliqué à tous les niveaux de la promotion de l'industrialisation. La discussion a souligné que les institutions sont la clé de l'industrialisation et le gouvernement devrait jouer un rôle majeur dans le renforcement des capacités tout en consolidant les acquis et assurant la durabilité. Il a été indiqué que la plupart des investissements du secteur privé en Afrique sont en inadéquation avec la vision de l'industrialisation et que le secteur privé est beaucoup plus engagé dans les activités lucratives que dans la production. De ce fait, l'État a un rôle majeur à jouer pour influencer la structure du secteur privé afin qu'il s'engage davantage dans la production. Le soutien financier est également essentiel dans la promotion du développement industriel en Afrique.

## Recommandations

- le gouvernement devrait jouer un rôle majeur dans le renforcement des capacités des institutions aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé ;
- la volonté politique est essentielle pour promouvoir l'industrialisation et sa conduite devrait être orientée vers le secteur privé ;
- il est nécessaire d'identifier des champions pour piloter l'industrialisation ;
- il est capital d'établir la pratique d'un partenariat public-privé dans la communauté ;
- l'engagement des banques centrales, la création des banques nationales de développement et la mise en place de fonds spéciaux pour financer les PME sont très importants ;
- le protectionnisme des marchés.

### **d) L'industrialisation au service de la croissance inclusive et la création d'emplois**

49. M. Assane Diop, Présentateur de « Afrique Press à TV5 », a animé la session sur le thème « L'industrialisation au service de la croissance inclusive et la création d'emplois », présidée par S.E. Mme Ngozi Okonjo Iweala, Ministre de l'Économie et des Finances de la République fédérale du Nigéria.

50. Dans son allocution préliminaire, Mme Ngozi a présenté un aperçu du développement en Afrique. Elle a souligné que l'Afrique est l'économie qui se développe le plus rapidement de dans le monde, avec des taux d'inflation en baisse, des programmes de privatisation améliorés et des marchés financiers approfondis. Cependant, l'Afrique est encore à la traîne en ce qui concerne les indicateurs de développement humain tels que la création d'emplois, la santé et la protection sociale. Elle a souligné qu'il est nécessaire de renforcer la protection sociale durable, l'investissement Afrique-Afrique, le partage des connaissances et la coopération entre les pays africains. En outre, les Africains devraient soutenir l'évolution croissante de l'Afrique en encourageant l'industrialisation.

51. Mme Ngozi a identifié les questions clés à aborder, en l'occurrence les suivantes : pourquoi et comment l'Afrique devrait-elle transformer son développement ? Pourquoi est-il important de créer des emplois dans les économies africaines, vu que le chômage des jeunes est supérieur à 30 pour cent dans bon nombre de pays africains ? Elle a également souligné la nécessité d'examiner les voies et moyens de créer des emplois, et d'être en mesure de transformer des matières premières pour ajouter de la valeur aux produits.

52. Elle a indiqué que dans le but de transformer les matières premières, il fallait tenir compte des économies d'échelle et efficaces, qui peuvent être obtenues dans les sous-régions et à travers le continent pour comprendre comment il peut industrialiser ses économies. Elle a également indiqué la nécessité de renforcer le commerce intra-africain et d'examiner celles qui pourraient être des facteurs ou moteurs importants de succès menant à l'industrialisation et à la croissance inclusive. Pour ce qui est de la question spécifique de l'inclusion, elle a souligné la nécessité de créer des filets de protection ou de sécurité sociale, et des instruments spéciaux en faveur des personnes qui pourraient ne pas être qualifiées pour bénéficier de la croissance économique, au-delà de la création d'emplois et à quel coût, et pour quelle viabilité. Ce modèle de protection sociale devrait marcher en Afrique et être financièrement viable.

## **Discussion**

53. La discussion qui a suivi a mis en évidence l'importance de la formation pour acquérir les compétences requises par le marché du travail et de la gestion des informations sur le développement. Les participants ont relevé l'importance de la recherche dans les secteurs émergents tels que les économies vertes et bleues, et de leurs liens avec le développement. L'importance d'investir dans les infrastructures d'énergie en vue de promouvoir l'industrialisation en Afrique a également été soulignée.

## **Recommandations**

- réformer les systèmes d'éducation afin de s'assurer que les compétences acquises sont en adéquation avec la demande ;
- renforcer les capacités des instituts de statistiques pour leur permettre de gérer efficacement les informations relatives au développement ;

- concevoir des politiques et stratégies favorables au travail, et qui sont capitales pour l'industrialisation ;
  - intégrer les pauvres dans la chaîne de valeur ;
  - élaborer des politiques adéquates qui favorisent le commerce intra-africain et la CFTA ; et
  - formaliser le secteur informel et renforcer leurs capacités.
- e) **Session spéciale : Mécanisme proposé sur les sources alternatives de financement.**

## Présentation

54. La Présidente de la Commission de l'UA a présenté le rapport du Panel de haut niveau sur les sources alternatives de financement de l'Union africaine. Elle a présenté un aperçu des deux sources de financement des budgets de l'Union africaine (budget de fonctionnement, budget-programme et budget des opérations de paix et de sécurité). Elle a indiqué que le budget-programme, les opérations de paix et de sécurité, et le personnel engagé sur la base de contrat à court terme sont financés par le budget des donateurs. En outre, elle a souligné que certains des programmes qui sont d'une importance capitale pour le développement de l'Afrique, tels que le commerce et l'industrie, ne font pas partie des priorités des donateurs, ceux-ci appuient uniquement les programmes d'intérêt pour eux. Pour combler l'écart dans le financement, un Panel de haut niveau présidé par S.E. M. Obasanjo, ancien président de la République fédérale du Nigeria, a proposé une série d'options obtenues à la suite des concertations et a présenté le rapport au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de mai 2013. Le Sommet a approuvé en principe deux options (taxe de 10 dollars américains sur les billets d'avion en partance et en provenance d'Afrique, et une taxe de 2 dollars américains pour le séjour dans un hôtel au lieu de la taxe sur le tourisme), et a recommandé qu'une conférence des ministres des Finances et de la Planification économique soit organisée pour examiner les propositions de financement et les modalités de mise en œuvre des différentes options proposées, y compris l'examen de l'augmentation des contributions statutaires et d'autres propositions des États membres.

## Discussion

55. Pendant la discussion qui a suivi, la plupart des pays ont convenu en principe d'assumer la responsabilité du financement de l'UA. Cependant, en ce qui concerne les options présentées, certains pays ont émis des réserves et exprimé la nécessité pour eux d'étudier minutieusement ces options. L'une des réserves concernait la double imposition de vols internationaux puisque certains pays se sont déjà engagés à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination pour lutter contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme par la promotion de la taxe sur les billets d'avion. L'autre réserve vient du fait que chacune des options affecte différemment les pays, puisque dans certains pays, l'économie est fortement tributaire de l'hôtellerie touristique et la taxe sur les vols internationaux affecte également la compétitivité de l'industrie aérienne.

56. Les pays ont également proposé des options telles que l'augmentation des contributions statutaires en fonction de la taille de l'économie et d'autres secteurs tels que l'exportation et les transferts de fonds. Les pays ont également soulevé des questions telles que les prévisions de recettes de ces deux options, les programmes qui vont être pris en charge, le mode de prélèvement, la date de mise en œuvre, les modalités de mise en œuvre et d'autres options alternatives. En conclusion, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail ministériel, sous la direction de la Commission de l'Union africaine avec l'appui technique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et composé des pays suivants : l'Algérie, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, l'Égypte, l'Éthiopie, la Guinée, le Kenya, la Libye, Maurice, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud et la Tunisie.

### **Recommandations**

- le Groupe de travail ministériel devra examiner les objectifs budgétaires de l'UA au cours des trois prochaines années, y compris le budget des opérations de la paix et de la sécurité, et trouver une modalité de mise en œuvre sur la base des deux options retenues dans le rapport du Panel de haut niveau, ainsi que de nouvelles options supplémentaires ;
- le groupe de travail ministériel devra présenter un projet de rapport à soumettre à l'examen des ministres des Finances en marge du Forum économique mondial qui aura lieu du 7 au 9 mai 2014 à Abuja (Nigeria) ; et
- le rapport du groupe de travail ministériel sera soumis à la prochaine session de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement en juin 2014 à Malabo (Guinée équatoriale).

### **Examen du Rapport du Comité d'experts**

57. Les ministres ont adopté le rapport de la réunion du Comité d'experts et les quatorze résolutions annexées au rapport. Le Rapport de la réunion du Comité d'experts et la Déclaration ministérielle sont annexés au présent rapport.

#### **f) Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites**

58. Le Président Mbeki, ancien président de la République d'Afrique du Sud a présenté le rapport sur l'état d'avancement du Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites. Dans son exposé, il a tout d'abord brièvement présenté les termes de référence du Panel de haut niveau et a ensuite présenté le rapport sur l'état d'avancement. Il a dans ce sens fait mention de l'interaction du Panel de haut niveau avec les différentes parties prenantes, y compris l'OCDE, la Banque mondiale, le Parlement européen, etc.

59. Les experts ont indiqué que l'Afrique devrait prendre les mesures nécessaires pour arrêter les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, et que le continent africain devrait adopter une position africaine commune sur les flux financiers



illicites. Ils ont souligné que les grands perdants sont les pays à faibles conventions fiscales.

## Discussion

60. Lors de la discussion qui a suivi, il a été indiqué que si l'Afrique engage de bonnes actions de lutte contre les flux financiers illicites, le continent pourrait financer l'Agenda de développement post-2015 sans le soutien des bailleurs de fonds.

## Recommandations

Les pays africains devraient

- prendre des mesures pour négocier des traités de double imposition ; et
- faire montre d'une forte volonté de travailler ensemble en vue de partager des renseignements financiers pour lutter efficacement contre les paradis fiscaux.

## Séance de clôture

61. Les discours de clôture ont été prononcés par M. Erastus Mwencha, Vice-président de la Commission de l'UA, M. Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la CEA et S.E. Mme Ngozi Okonjo-Iweala, Ministre de l'Économie et des Finances du Nigeria.

62. M. Mwencha a réitéré la nécessité d'avoir des politiques industrielles crédibles et cohérentes en Afrique dans le but de soutenir le développement industriel. Il a relevé que les ministres avaient identifié la volonté politique et le concept d'un état développementaliste pour développer les PME et attirer des investissements pour l'industrialisation. Il a également exhorté les gouvernements à jouer un rôle majeur dans la promotion. Il a également souligné l'importance des sources alternatives de financement de l'Union africaine pour la mise en œuvre des programmes de développement du continent. Il a conclu son intervention en remerciant le ministre Okonjo-Iweala et M. Lopes pour le partenariat et la passion qui les anime pour l'émergence d'une Afrique forte.

63. Pour sa part, M. Carlos Lopes a déclaré que la Conférence a été historique en ce qu'elle a attiré, mieux qu'aucune conférence par le passé, plus de participants et de hauts fonctionnaires. Il a remercié les bureaux sortant et entrant, ainsi que les experts qui ont diligemment préparé la Conférence des ministres. Il a également remercié la presse pour sa présence significative et pour la diffusion des travaux de la conférence partout dans le monde. Il a remercié les interprètes et les traducteurs ainsi que les équipes de la CEA et de l'UA pour le travail ardu qu'ils ont abattu dans le cadre de cette Conférence. Il a également remercié le Gouvernement nigérian pour sa contribution à la Conférence. En conclusion, il a noté que les travaux de cette année ont porté sur les objectifs du développement post-2015, les objectifs de développement de l'Afrique et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

64. La Présidente du Bureau de la Conférence, Mme Okonjo-Iweala a remercié tous les participants d'avoir honoré son invitation à prendre part à la réunion. Elle a affirmé que des résolutions concrètes ont été adoptées lors de la Conférence, et que des mesures devraient être prises pour les mettre en œuvre. Elle a remercié les membres du Bureau pour leur soutien tout au long de la Conférence et a déclaré qu'elle avait hâte de continuer à travailler avec eux au cours de l'année. Elle a exprimé sa gratitude à la Banque centrale du Nigeria pour sa contribution aux charges relatives à l'organisation de la réunion. En conclusion, elle a souhaité bon voyage à tous et a déclaré la clôture de la Conférence.

**DECLARATION MINISTERIELLE**



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**  
**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

*Quarante-septième session de la Commission économique pour l'Afrique*

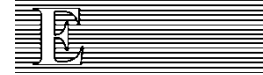
Septième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine

Abuja (Nigéria)  
29 et 30 mars 2014



**UNION AFRICAINE**

*Neuvième session de la Conférence des ministres africains de l'économie et des finances*



Distr. générale

E/ECA/CM/47/9  
AU/CAMEF/MIN/Res(IX)  
30 mars 2014

Français  
Original: anglais

## **Déclaration ministérielle**

Nous, ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, réunis à Abuja les 29 et 30 mars 2014 à l'occasion de la septième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine,

Saluant la présence parmi nous et la participation du Président de la République fédérale du Nigéria, S.E. M. Goodluck Ebele Jonathan, de la Présidente de la République du Libéria, S.E. Mme Ellen Johnson-Sirleaf, de l'ancien Président de la République sud-africaine, S.E. M. Thabo Mbeki, du Vice-Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Jan Eliasson, des ministres du commerce et de l'industrie, des gouverneurs de nos banques centrales et de nos banques régionales, ainsi que d'autres dignitaires et invités de marque,

Déclarons que:

1. Nous avons débattu du thème « L'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique », sujet très stimulant dont on reconnaît à nouveau le potentiel, le rôle et l'importance pour ce qui est d'accélérer durablement la croissance du continent et son émergence. Nous avons débattu de ce thème avec la conviction partagée que l'industrialisation est l'une des voies les plus viables vers une croissance et un développement créateurs d'emplois, et qu'elle constitue un préalable essentiel à la transformation structurelle du continent. Nos discussions ont été inspirées par les messages clefs de la sixième réunion annuelle conjointe qui s'est tenue à Abidjan en mars 2013.
2. Nous notons que si le taux de croissance de l'Afrique s'est ralenti, ramené de 5,7% en 2012 à 4,0% en 2013 selon les estimations, il représente néanmoins près du double de la moyenne mondiale. Nous constatons également avec satisfaction que la croissance remarquable enregistrée en 2013 se rapportait tant aux pays riches en ressources naturelles qu'aux pays moins riches en ressources. Nous saluons ce succès en dépit des problèmes existants et réaffirmons notre engagement à poursuivre les réformes nécessaires pour consolider et maintenir cet élan. Il est encourageant de relever que la croissance a été en partie soutenue dans plusieurs pays par l'application réussie de politiques industrielles judicieuses et par la planification, remettant ainsi à l'ordre du jour l'intérêt du continent pour l'industrialisation, considérée comme la solution permettant de soutenir et de stimuler la croissance, entre autres avantages.
3. Nous constatons également que, malgré le taux de croissance moyen de 5% enregistré au cours de la décennie écoulée, nos pays ont eu des difficultés à en faire une croissance inclusive et à en tirer le maximum de gains de productivité. En effet, la productivité globale des facteurs a été faible, le chômage – celui des jeunes en particulier – demeure généralisé et les inégalités se sont aggravées. La pauvreté reste pour nous un souci constant et une source de préoccupation continue.
4. Nous reconnaissons qu'il est impératif de combler les faiblesses de notre croissance actuelle, en prenant immédiatement les mesures appropriées pour promouvoir un développement inclusif et équitable, qui projette l'Afrique vers la transformation structurelle. À cet effet, il est d'une importance cruciale de réduire la dépendance excessive du continent à l'égard des matières premières, qui ont une faible valeur ajoutée. Il est d'autant plus urgent d'y parvenir que la trajectoire de croissance actuelle, fondée sur les matières premières, n'a pas permis de créer des

emplois à un rythme suffisant pour générer à grande échelle des activités rémunératrices et productives.

5. Nous saluons l'action que les gouvernements africains ont déjà menée pour accroître la transformation locale des matières premières agricoles et minérales, renforcer les liens en amont et en aval, favoriser les chaînes de valeur nationales et régionales, relancer les activités manufacturières locales et améliorer l'environnement politique afin d'encourager les investissements nationaux et étrangers dans l'industrie manufacturière et de promouvoir la compétitivité des économies nationales. Tout en préconisant la poursuite et l'accélération de ces efforts, nous notons avec satisfaction que les divers stratégies et cadres globaux de développement industriel que les gouvernements ont mis en place au cours de l'année dernière se fondent sur un engagement partagé de faire du secteur industriel un facteur clef de transformation nationale et continentale.

6. Nous saluons la sagesse de nos dirigeants qui ont proposé que l'Agenda 2063 de l'Union africaine guide la transformation du continent au cours des cinquante années à venir et permette de changer de paradigme, en abandonnant les approches et scénarios à court terme. Nous nous félicitons que dans l'élaboration d'Agenda 2063 l'accent soit mis sur le rôle central que l'industrialisation doit jouer afin que notre continent soit en mesure de réaliser ses aspirations en vue d'une transformation structurelle qui relance nos économies, émancipe nos citoyens et fait avancer l'intégration régionale.

7. Nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec nos homologues responsables des politiques industrielles et les autres ministères concernés dans nos pays, pour élaborer une approche intégrée au sein de l'administration et surmonter les divers obstacles qui entravent encore nos efforts pour libérer tout le potentiel de l'Afrique en tant que pôle industriel majeur. À cette fin, nous nous attaquerons au problème lié à l'obtention d'un financement à long terme pour les investissements manufacturiers, notamment en remettant en vigueur les banques de développement et en recalibrant les marchés financiers pour qu'ils soutiennent les efforts d'industrialisation du continent. Nous encouragerons aussi les investissements directs étrangers de qualité – qui permettent d'accroître la production nationale –, la diversification des exportations, le transfert de technologie, le perfectionnement des compétences locales, le développement de l'innovation locale et le resserrement des liens économiques.

8. Nous continuerons de travailler à maintenir un environnement macroéconomique propice à la consolidation du secteur industriel. Nous jouerons notre rôle en harmonisant davantage les politiques relatives au commerce et à la facilitation des échanges, aux investissements, à l'énergie, au développement des infrastructures, à la logistique et à la gestion des chaînes d'approvisionnement, à la science, aux technologies, à l'éducation et à l'industrie. Nous mettrons également en place des mesures incitatives pour que les investissements industriels servent les objectifs de politique sociale et les aspirations de nos pays, y compris l'autonomisation des femmes. À cet égard, nous saluons la nouvelle initiative continentale concernant l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes et encourageons la Commission économique pour l'Afrique à accélérer sa mise en œuvre effective. Toutes ces interventions permettront d'améliorer les résultats de l'action menée pour atteindre l'objectif d'une transformation structurelle qui profite à tous.

9. Nous demandons instamment qu'une plus grande attention soit accordée à l'expansion et au renforcement de l'entrepreneuriat local, à la levée des divers obstacles structurels qui empêchent de combler les déficits infrastructurels de l'Afrique et à la consolidation des efforts déployés à ce jour pour éliminer les pratiques qui augmentent les coûts de transaction au détriment du développement industriel. En particulier, nous appelons les secteurs concernés des pouvoirs publics à encourager le développement de l'entrepreneuriat féminin, dans le cadre d'une stratégie crédible de croissance inclusive. Dans le même ordre d'idées, nous appelons à mieux exploiter les opportunités d'entrepreneuriat des jeunes dans le cadre d'une stratégie délibérée visant à faire de la jeunesse de l'Afrique un véritable dividende.

10. Nous estimons qu'il y a urgence à créer des emplois pour une population active en plein essor, en particulier pour les groupes vulnérables que sont, par exemple, les jeunes. Nous déplorons qu'une part considérable des emplois soient des emplois précaires – qui se caractérisent souvent par une faible productivité – et relèvent des secteurs informel ou traditionnel de l'économie. Pour augmenter le taux d'emploi, nous nous engageons à prendre les mesures nécessaires aux niveaux national, régional et continental, en collaboration avec nos homologues, pour augmenter le taux de productivité et de croissance des secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services afin qu'ils contribuent à la transformation de l'économie.

11. L'amélioration du niveau d'instruction et de l'état de santé de la population active est encourageante. Associée à des politiques et à une action publiques adaptées, elle devrait contribuer à la productivité. Par conséquent, pour accélérer la création d'emplois, il faudra que les secteurs importants caractérisés par une forte élasticité de l'emploi deviennent les moteurs de la croissance. Les initiatives et les politiques destinées à inciter les universités publiques à se tourner vers les domaines des sciences, des techniques et de l'innovation seront essentielles pour rendre le marché du travail plus souple et plus dynamique. Des politiques bien pensées et des mesures destinées à encourager les stages en entreprise contribueront à relever le niveau de qualification de la main-d'œuvre et donneront aux jeunes plus de chances de trouver des emplois décents. Compte tenu de l'importance du secteur informel, les systèmes et les programmes de formation mis en place pour développer les qualifications techniques et professionnelles des actifs devront également prendre en compte les besoins de ce secteur.

12. Nous invitons la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement à travailler en étroite collaboration en vue d'assurer une meilleure synergie entre le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, la Vision africaine des mines, le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique, le Programme de développement des infrastructures en Afrique, le Cadre pour la politique sociale en Afrique, la zone continentale de libre échange, le Plan d'action pour le développement du commerce intra-africain et d'autres normes, stratégies et cadres connexes, pour qu'ils se complètent mutuellement, en vue de réaliser un objectif commun de transformation continentale bénéficiant à tous. Pour financer ces initiatives, il nous faudra puiser de manière novatrice dans nos propres ressources, pour mieux nous approprier notre programme de développement.

13. Nous soulignons qu'il est urgent de conjuguer les efforts nationaux, régionaux et continentaux pour combler tous les aspects du déficit infrastructurel de l'Afrique et renforcer ainsi la viabilité et la compétitivité des entreprises industrielles locales, qui jouent un rôle essentiel dans la création d'économies modernes et dynamiques. Nous saluons également le projet Fonds Afrique 50, qui représente une nouvelle solution financière novatrice, destinée à accélérer l'expansion des infrastructures du continent.

14. Nous saluons les initiatives en cours visant à sélectionner et à promouvoir des pôles de croissance industrielle qui desservent les marchés nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux. Nous demandons instamment que tous les efforts possibles soient faits pour que ces pôles ne deviennent pas à terme des enclaves; au contraire, il faudrait qu'ils soient connectés et intégrés au reste de nos économies par des liens et des chaînes de valeur multiples, de sorte qu'ils alimentent une dynamique de création d'emplois et de développement des infrastructures. Nous préconisons également de mettre les stratégies des pôles de croissance et des couloirs industriels du continent en conformité avec le programme d'intégration régionale, fondé sur les avantages comparatifs et la spécialisation.

15. Nous réaffirmons que l'objectif de la croissance inclusive et durable exige une vision claire, une direction déterminée, des stratégies cohérentes et des cadres de planification à long terme. Cet objectif va aussi nécessairement de pair avec des institutions solides et des structures de gouvernance tenues de rendre des comptes, pour permettre une interaction optimale entre les acteurs étatiques et non étatiques, tout particulièrement le secteur privé.

16. Nous reconnaissons que la quête de la transformation structurelle de l'Afrique exige de repenser complètement l'élaboration et la gestion des politiques industrielles, en s'appuyant sur une division claire du travail entre les différentes institutions compétentes, qui s'inscrive dans un cadre politique intégré et un plan d'action détaillé comportant des cibles et des étapes. Il faut également une meilleure compréhension des occasions à saisir pour édifier des entreprises chefs de file compétitives, veiller au développement de champions nationaux, améliorer les chaînes de valeur et les liens économiques locaux et régionaux, et tirer parti des possibilités de plus en plus nombreuses qu'offrent les marchés nationaux et régionaux. De plus, nous appuyons l'intérêt renouvelé pour la recherche de moyens permettant de renforcer la coopération Sud-Sud, à cause des retombées positives qu'elle pourrait avoir sur la transformation industrielle de l'Afrique.

17. Nous soulignons la nécessité de bâtir des coalitions politiques et l'importance de la coordination entre secteurs et de l'efficacité réglementaire, afin de garantir la cohérence, la concordance et la stabilité des politiques d'industrialisation. De plus, un dialogue et des partenariats authentiques entre les secteurs public et privé seront essentiels pour faire avancer les politiques industrielles. Le secteur privé a besoin de l'appui de l'État pour pallier les défaillances du marché, tout comme pour disposer d'une multitude de biens publics fondamentaux tels que les infrastructures, la certification et les droits de propriété; l'État a, quant à lui, besoin d'informations concernant les obstacles et les occasions qui se présentent au secteur privé afin de concevoir des actions politiques à même de remédier à ces problèmes.



18. Nous savons que l'accélération de la croissance dépendra de la possibilité qui sera donnée aux secteurs public et privé de construire, étudier et renouveler les capacités industrielles, et de tirer parti des complémentarités entre les secteurs, les chaînes de valeur émergentes, ainsi que de la modernisation des produits, des procédés et des systèmes.

19. Nous reconnaissons le rôle primordial d'institutions solides et autonomes pour appuyer les stratégies de développement industriel et suivre des progrès réalisés par l'Afrique vers la transformation structurelle à laquelle elle aspire.

20. Nous déplorons que l'Afrique perde 50 milliards de dollars par an du fait de flux financiers illicites. Ces flux résultent essentiellement d'opérations commerciales, de l'évasion fiscale et d'activités délictueuses (blanchiment d'argent, trafic d'armes et traite des êtres humains), de la corruption et de l'abus de fonction. Ce sont les pays riches en ressources naturelles et ceux dans lesquels les institutions sont inadaptées ou inexistantes qui risquent le plus d'être victimes de ce fléau. Les flux financiers illicites compromettent l'action que l'Afrique mène en faveur du développement. Dans le pire des cas, ils ponctionnent les capitaux d'investissement et les recettes qui auraient dû servir à financer des programmes de développement, sapent l'autorité des institutions publiques et affaiblissent l'état de droit.

21. Nous promettons de nous concerter aux niveaux national, régional et continental pour renforcer nos institutions et systèmes de gouvernance économique, et de concentrer nos efforts sur l'administration fiscale, la négociation de contrats et les détournements de fonds opérés dans le cadre d'échanges commerciaux. Par ailleurs, nous coopérerons avec la communauté internationale dans le cadre des débats sur la réforme de la gouvernance économique mondiale, afin de faire connaître nos préoccupations concernant les transferts illicites, notamment les paradis fiscaux.

22. Nous saluons l'adoption de la Position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015 et souscrivons à l'objectif global qu'elle vise: placer la transformation structurelle de l'Afrique au centre de ce programme. Nous prions instamment la communauté internationale, notamment l'ensemble de nos partenaires de développement, de prendre en compte la Position africaine commune dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

23. Nous saluons les gouverneurs de banque centrale, qui viennent de tenir la première réunion de leur groupe dans le but d'inclure la transformation structurelle de l'Afrique dans leur mandat.

24. Nous nous engageons à nous employer activement à donner suite aux recommandations concrètes issues de nos délibérations et à les prendre en compte dans nos stratégies nationales de développement industriel afin d'aboutir à des résultats tangibles. Nous comptons utiliser ces résultats dans le cadre de l'apprentissage par les pairs et des échanges d'expériences que nous pratiquons lors de nos réunions annuelles conjointes. À cette fin, nous demandons à la Commission de l'Union africaine et à la Commission économique pour l'Afrique de faire en sorte que nos réunions débouchent sur des mesures concrètes et soient étayées par des recherches factuelles. En conséquence, nous chargeons les deux commissions d'établir la documentation nécessaire à partir d'analyses et de statistiques fiables.

25. Tout en soulignant que le continent africain doit être le propre architecte de son programme de transformation structurelle, nous sommes conscients et reconnaissants du rôle que les partenariats internationaux peuvent et doivent jouer pour nous aider dans notre tâche, à condition qu'ils tiennent compte de nos priorités. À cet égard, nous nous félicitons que le Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique tiende sa réunion de 2014 en marge de la nôtre. Nous y voyons une occasion d'approfondir notre dialogue et de mener ensemble une action plus complémentaire qui ait la plus grande portée possible et contribue à notre développement.

26. Nous remercions le Gouvernement et le peuple nigériens de l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé à chacun d'entre nous au cours de cette septième réunion conjointe. Nous félicitons également la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique de tout ce qu'elles ont fait pour que la réunion soit un succès.

2014

Report of the seventh joint annual meetings of AU conference of ministers of economy and Finance And ECA conference of African ministers of finance, planning and economic development, Abuja, Nigeria, 27 – 30 March 2014

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/4220>

*Downloaded from African Union Common Repository*